



Mairie de
BUSSY SAINT-MARTIN
SEINE-ET-MARNE



Bussy-Saint-Martin, le 13 mai 2022

CONVOCAATION

Chers (es) Collègues,
Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le :

Vendredi 20 mai 2022 à 20h30
Salle André Boureau

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} avril 2022

- 1) Limitation de l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation
- 2) Incorporation dans le domaine communal d'un bien présumé sans maître – Parcelle A 209
- 3) Modification du périmètre du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne par adhésion des communes de Nanteuil-les-Meaux et Trilbardou
- 4) Convention pour les services d'un système d'information géographique (SIG) et la mise en commun des données et des ressources dans le domaine de l'information géographique
- 5) Questions et informations diverses.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer, Chers (es) Collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,



MAIRIE DE BUSSY SAINT MARTIN
R.F.
77600 SEINE ET MARNE

Patrick GUICHARD